



9^{ème} Conférence départementale de l'habitat de l'Isère

5 décembre 2019





Ouverture

Christian Coigné

Vice-Président du Département de l'Isère

Chloé Lombard

Secrétaire générale adjointe de la préfecture de l'Isère





Lancement de l'élaboration du
PALHDI 2021-2027 :
calendrier, modalités d'élaboration et de
concertation

DDCS (Corinne Gautherin)
Département (Anne Gérin)



Le PALHDI : cadre institutionnel

- Le PALHDI correspond au **PDALHPD de l'Isère**
- Les PDALHP ont été créés par la loi du 31 mai 1990 relative au **droit au logement** (dite loi Besson) codifiée dans le Code de la Construction et de l'Habitation.
- Confirmé ou renforcé par des lois successives (dont ALUR en mars 2014, LEC en janvier 2017 et ELAN en novembre 2018 pour les plus récentes), le PDALHPD est un outil de mise en oeuvre du droit au logement.
- Il est destiné aux **personnes éprouvant des difficultés financières ou cumulant des difficultés financières et d'insertion sociale.**



Le PALHDI : cadre institutionnel

- En Isère, le **Palhdi 2014-2020** est organisé autour de **deux axes de travail** :
 - **Le Maintien dans le logement**
 - Organiser la prévention des risques d'expulsion pour l'ensemble des ménages
 - Lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne
 - **L'accès au logement**
 - Rendre l'accès au logement plus équitable et plus lisible et accroître la fluidité hébergement/logement
 - Développer une offre pour réduire le différentiel de la pression locative
 - Gérer la demande qui s'exprime en urgence
- Co-pilotage : **Etat et Département**
- Prochain Palhdi 2021-2027: sera **élaboré en concertation avec les acteurs** du logement et de l'hébergement



Enjeux du Palhdi portés par l'Etat et le Département

- La prise en compte de la politique du **logement d'abord**
- Le traitement des demandes de **logement social et d'hébergement** avec la question de la **fluidité des parcours**
- La définition des **publics prioritaires** et une meilleure prise en compte de **publics spécifiques** (jeunes et personnes âgées)
- La problématique de l'**accompagnement des ménages**
- La production d'une **offre adaptée aux besoins sociaux** des ménages : PLAI adapté, IML, Pensions de Famille...
- La place des **résidences sociales d'insertion**

→ Ces enjeux guideront la concertation autour de l'élaboration du nouveau Palhdi



Une élaboration en 3 grandes phases

1- Travail préparatoire :

Pré-bilan du PALHDI 2014-2020 par les copilotes

Pré-diagnostic des besoins par l'Agence d'urbanisme

2- Construction du Plan avec les partenaires :

Appels à contributions, groupes de travail, réunions de concertation, rédaction d'un projet de fiches actions

3- Rédaction du Plan :

Bilan/évaluation du Plan actuel

Orientations et actions du nouveau Plan



Le calendrier prévisionnel 2020-2021

- **11 février 2020 (à 10h)** : 1^{ère} réunion du COREP (comité responsable du plan) et lancement de la démarche d'élaboration du nouveau Plan
- **Septembre 2020** : 2^{ème} réunion du COREP : validation du diagnostic partagé des besoins, de l'évaluation du Plan et des axes à travailler
- **D'octobre 2020 à mai 2021** : élaboration du nouveau PALHDI en concertation avec les acteurs concernés
- **Juin/juillet 2021** : 3^{ème} réunion du COREP : validation du nouveau PALHDI
- **2^{ème} semestre 2021** : avis du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) et adoption du PALHDI par le Département et le Préfet



Conférence départementale de l'habitat 2019



Temps d'échanges





La fragilité sociale des ménages modestes en
Isère et dans les territoires :
qui sont les personnes défavorisées ?
Chiffres clés

Agence d'urbanisme de la région grenobloise

Emmanuel Boulanger

Déborah Sauvignet





Revenus et précarité



1. En France aujourd'hui, y a-t-ilde personnes pauvres qu'en 1970 ?

1

Plus

2

Autant

3

Moins



2. A combien se situe le taux de pauvreté en Isère ?

1

8,2 %

2

10,1 %

3

11,5 %

4

14,9 %



3. Entre 2013 et 2016, le taux de pauvreté en Isère :

1

A augmenté ?

2

A baissé ?

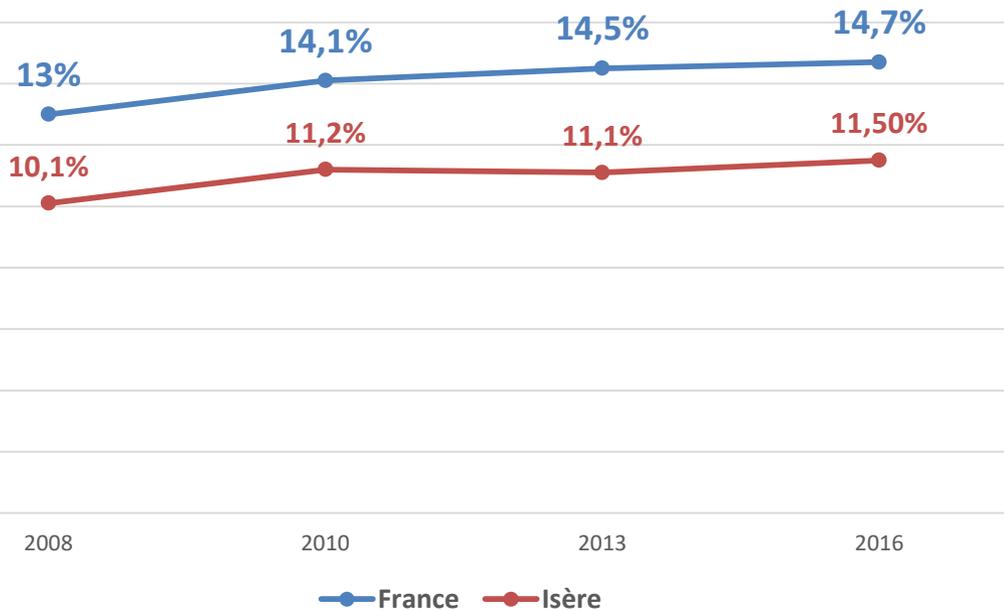
3

Est resté stable ?



Evolution de la pauvreté en France (en taux) période récente

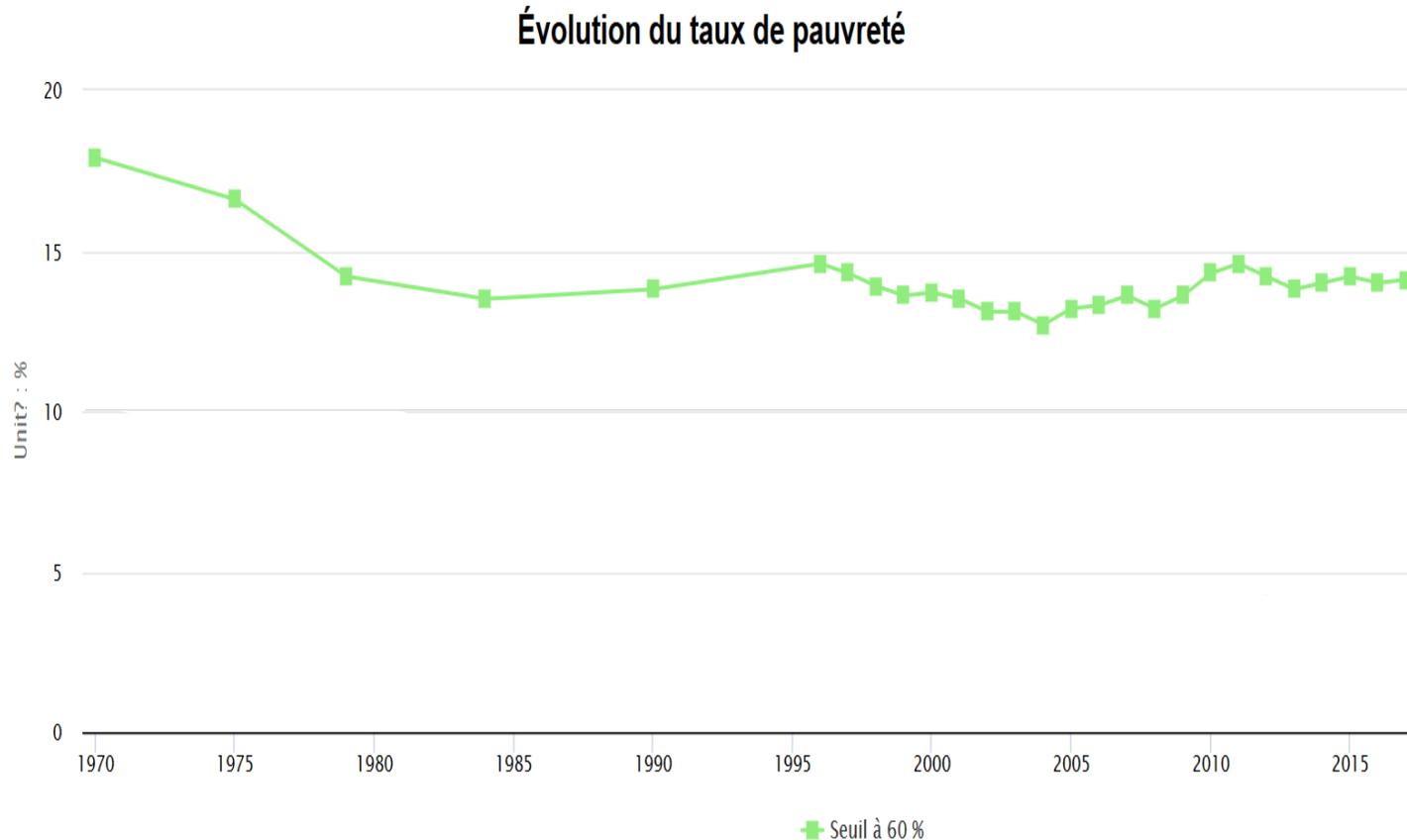
Taux de Pauvreté en Isère et en France
2008-2016



- Le taux de pauvreté en Isère est de **11,5 %**
- Il est plus faible qu'au niveau national (14,7 %)
- En Isère, le taux de pauvreté a évolué de **+0,4** points entre 2013 et 2016
- L'évolution en Isère a été plus sensible qu'en France (+0,2), même si le taux est plus bas

Le **taux de pauvreté** correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine. On calcule également un taux de pauvreté au seuil de 50 % et un taux de pauvreté au seuil de 40 %.

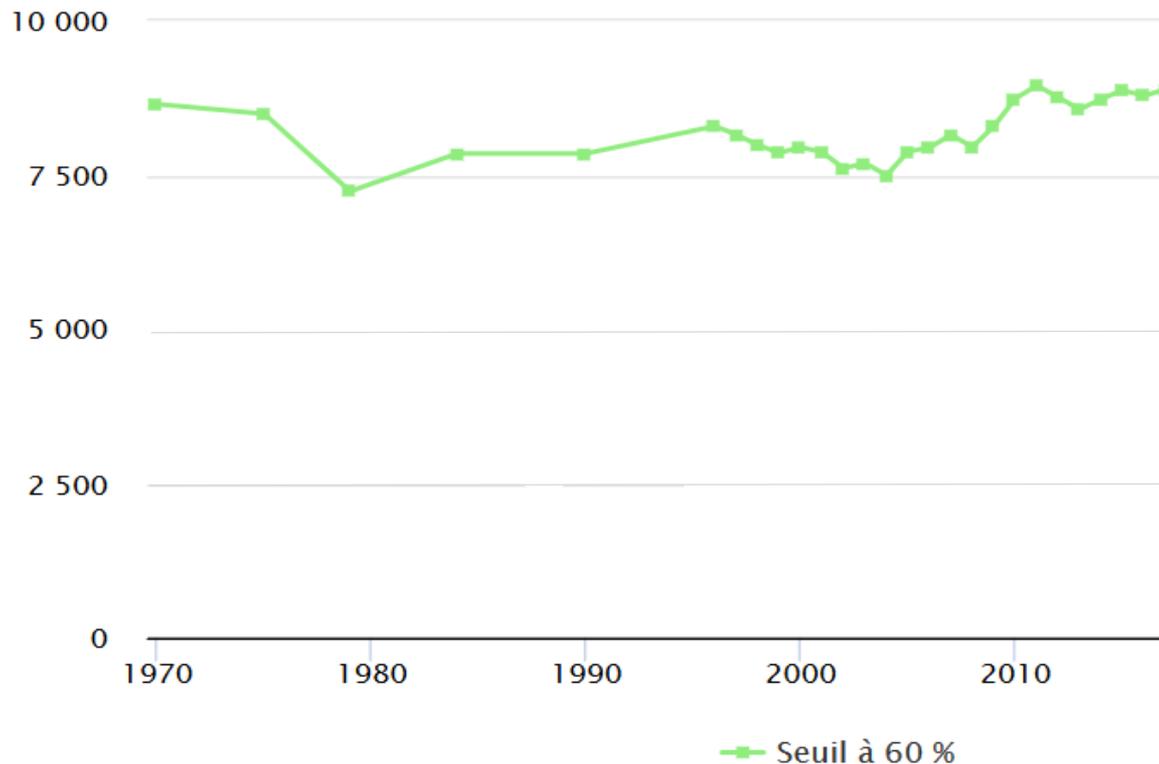
Evolution de la pauvreté en France (en taux) période longue



- Après avoir fortement diminué (années 70-80), le taux de pauvreté connaît des pics au milieu des années 90 et suite à la crise de 2008
- Depuis 2010, il est stable à un niveau relativement élevé.

Evolution de la pauvreté en France (en volume) période longue

Évolution du nombre de personnes pauvres



- Forte baisse du nombre de personnes pauvres dans les années 70
- Avec le chômage, la crise de 2008, une forte hausse, jusqu'au volume actuel de 9 millions de personnes
- Le niveau de vie médian des personnes pauvres équivaut aujourd'hui à celui de la classe moyenne des années 70

4. Quel est le revenu (médian) disponible des ménages pauvres en Isère ?

1

739 €/mois

2

839 €/mois

3

939 €/mois

4

1039 €/mois



Revenus des ménages pauvres en Isère

Revenus mensuels médians disponibles par UC	Ensemble des ménages	Ménages pauvres
Isère 2016	1 824 €	839 €

- Le revenu médian de la population totale iséroise est de **1824 €**
- Il est de **839 €** pour les ménages pauvres, soit un **écart de 1 000 €**
- Le revenu médian en France est moins élevé qu'en Isère (1 734 €) mais le revenu médian des ménages pauvres est sensiblement équivalent (827 €)
- En Isère, une évolution du revenu médian d'environ **+3 %** entre 2013 et 2016 (idem France)

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner (revenus, chômage, retraites, pensions, prestations sociales), déduction faite des impôts

Le **revenu disponible par unité de consommation (UC)**, également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte", c'est-à-dire rapporté au nombre d'unités de consommation du ménage



Inégalités des publics



5. En 2016, en Isère, le taux de pauvreté des plus de 75 ans est de 7%.
A combien s'élève celui des moins de 30 ans ?

1

6 %

2

14,5 %

3

19,4 %

4

25 %

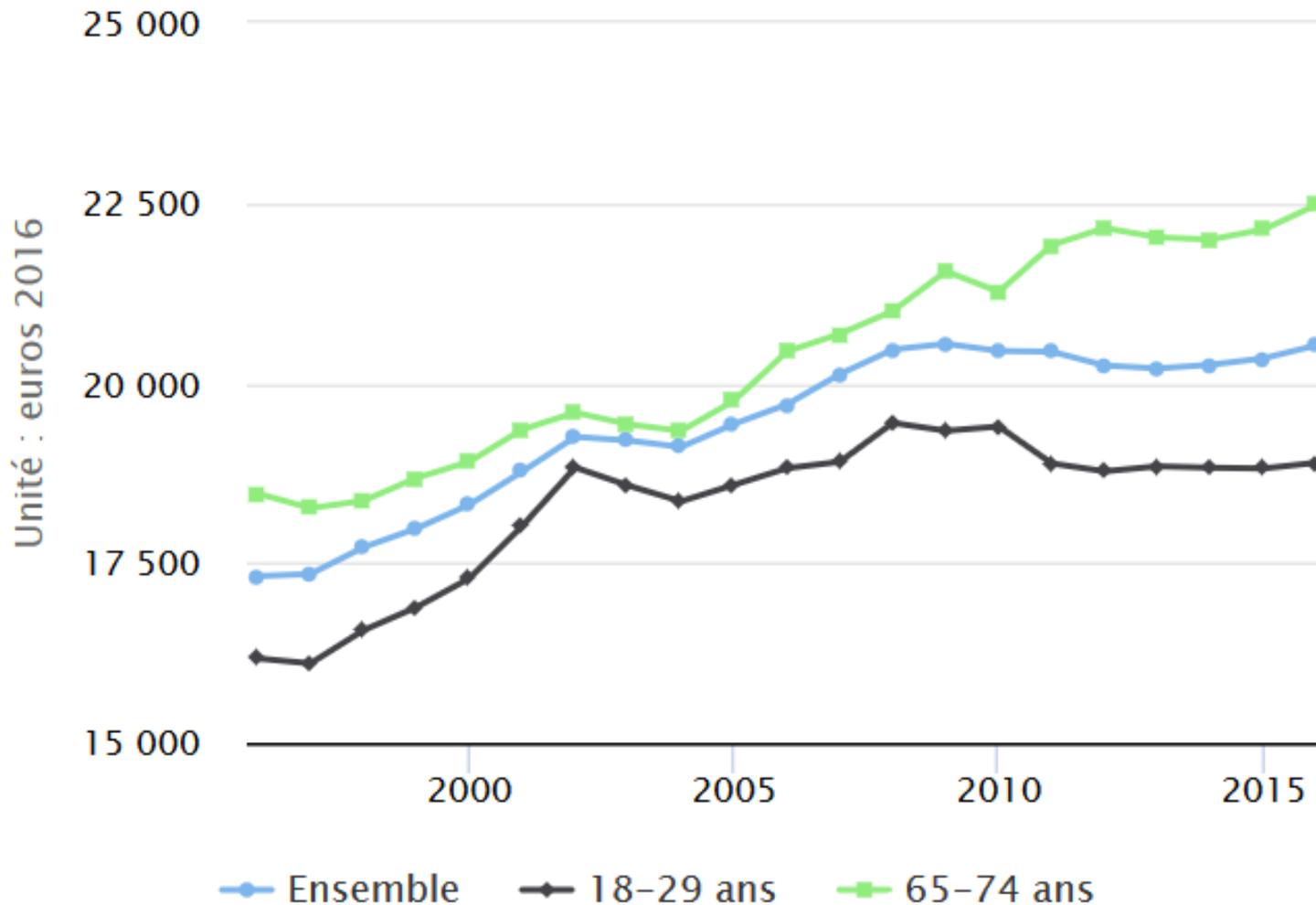


Taux de pauvreté selon l'âge

Taux de pauvreté (60 %)	Ensemble des ménages	Moins de 30 ans	75 ans et +
Isère 2016	11,5	19,4	7,0
France métropolitaine 2016	14,7	22,5	8,9
Différence (en points)	-3,2	-3,1	-1,9

- **Les jeunes isérois ont un taux de pauvreté bien supérieur à la moyenne, tandis que pour les plus âgés, il est inférieur à la moyenne**
- **Les jeunes isérois sont moins souvent pauvres qu'en France**
- Ces dix dernières années, le taux de pauvreté des jeunes a augmenté plus rapidement que celui de l'ensemble de la population

Evolution du niveau de vie en France selon l'âge



- Pour les jeunes, le niveau de vie stagne, tandis que celui des plus âgés progresse nettement

6. En 2016, en Isère, le taux de pauvreté des couples avec enfants est de 10,4%.

A combien s'élève celui des foyers monoparentaux?

1

8,7 %

2

14,7 %

3

20,7 %

4

25,7 %



Pauvreté par composition familiale

Taux de pauvreté (60 %)	Ensemble des ménages	Familles monoparentales	Couples avec enfant(s)
Isère 2016	11,5	25,7	10,4
France métropolitaine 2016	14,7	30	13,6
Différence (en points)	-3,2	-4,3	-3,2

- En Isère, **1** foyer monoparental sur **4** est pauvre
- En Isère, le taux de pauvreté des familles monoparentales est + de 15 points supérieur à celui des couples avec enfants
- En France, le taux est plus élevé (30%) et l'écart avec les couples avec enfants est encore plus élevé

7. En Isère, quel écart moyen de revenu médian mensuel entre locataires du parc locatif social et propriétaires ?

1

150 €/mois

2

350 €/mois

3

650 €/mois

4

850 €/mois



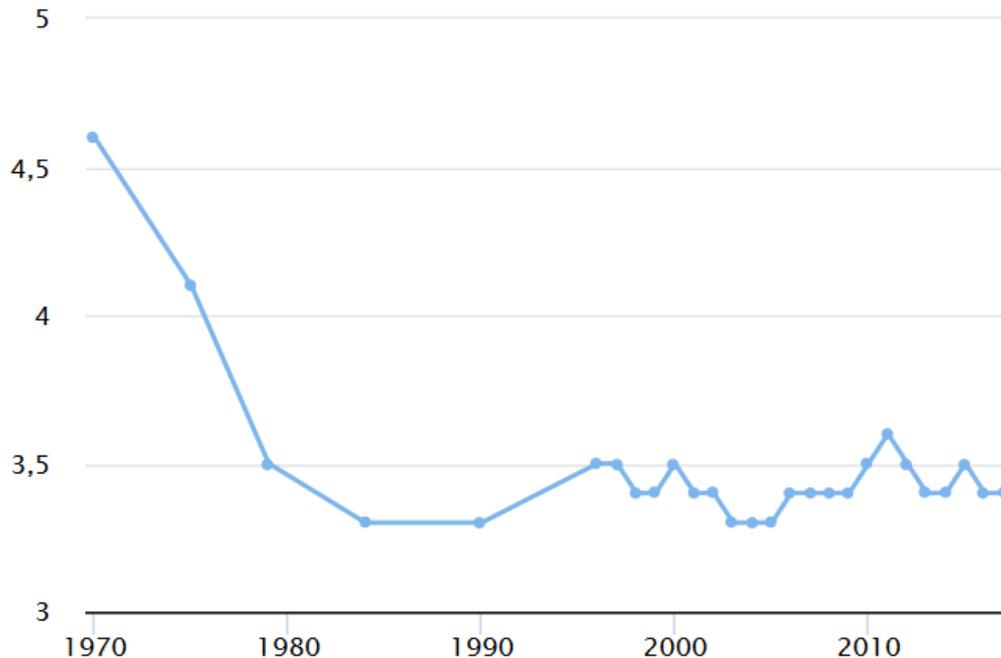
Revenus par statut d'occupation du logement

	Ensemble des ménages	Locataires parc social	Locataires parc privé	Propriétaires
Isère 2016	1 824 €	1 189 €	1 616 €	2 035 €
France métropolitaine 2016	1 734 €	1 207 €	1 507 €	1 968 €
Différence (en %)	5%	-2%	7%	3%

- Les locataires du parc privé sont moins aisés que les propriétaires (420 € de moins par mois).
- Les locataires du parc social sont, eux, encore plus modestes (846 € de moins)
- Les revenus des locataires HLM isérois sont légèrement plus faibles qu'au niveau national (-2%) tandis que les locataires du parc privé sont plutôt plus aisés (+7%)

Evolution des inégalités de revenus en France

Évolution du rapport interdécile



- Une baisse très nette des inégalités de revenus dans les années 1970
- Une stabilisation à partir des années 1980
- En 1970, les plus modestes avaient un niveau de vie maximum 4,6 fois moins élevé que les 10 % les plus riches
- En 2017, ce rapport est de 3,4 fois.

Le rapport interdécile est le niveau de vie minimum des 10 % les plus riches divisé par le niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres



Fragilité de l'emploi



8. En France, en 1985, le taux de salariés en contrat précaire (CDD, intérim, apprentissage) était de 5 %.
A combien s'élève t-il aujourd'hui ?

1

3 %

2

5 %

3

10 %

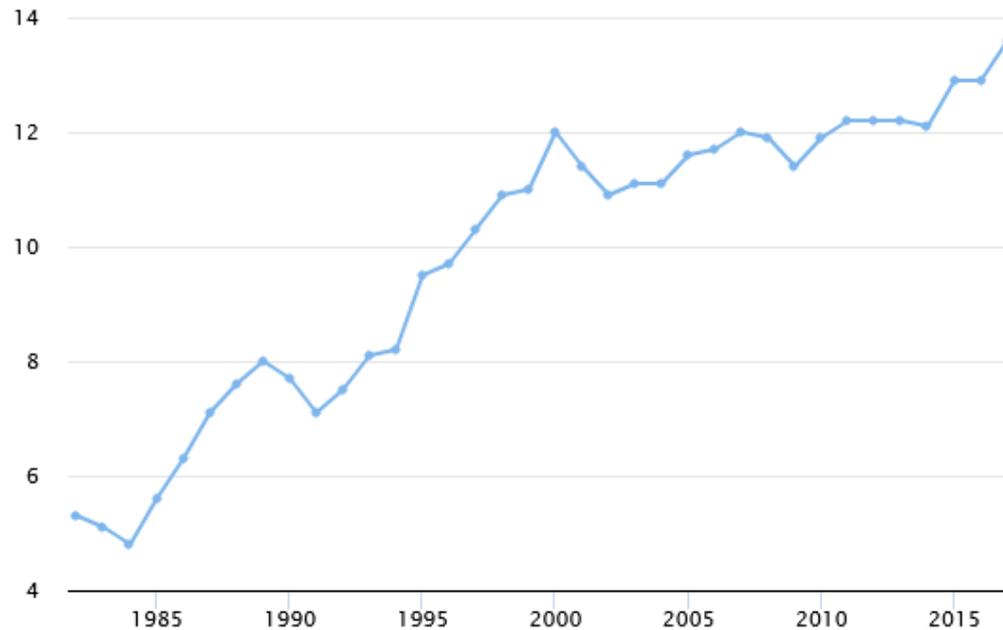
4

13 %



Evolution de l'emploi précaire en France

Evolution de l'emploi précaire en France (en %)



- La part des contrats à durée déterminée, en intérim et en apprentissage dans l'emploi total est en forte progression
- Le taux de précarité atteint **13,6 %** de l'emploi total en 2017, contre 12,1 % en 2014. Il s'agit essentiellement de personnes en contrat à durée déterminée et d'intérimaires
- La part de l'apprentissage reste faible (1,6 % de l'emploi total)

9. L'Isère compte 791 200 habitants de 15-64 ans et 592 800 actifs... Mais combien de demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) en juin 2018 ?

1

56 900

2

69 500

3

95 600



10. Parmi eux, quelle part est au chômage depuis plus de 3 ans ?

1

9 %

Soit 8 600 personnes

2

13 %

Soit 12 200 personnes

3

19 %

Soit 18 200 personnes

4

23 %

Soit 22 000 personnes



11. En France, parmi ces classes d'âge... laquelle a le taux de chômage le plus élevé ?

1

Les 20-24 ans

2

Les 25-49 ans

3

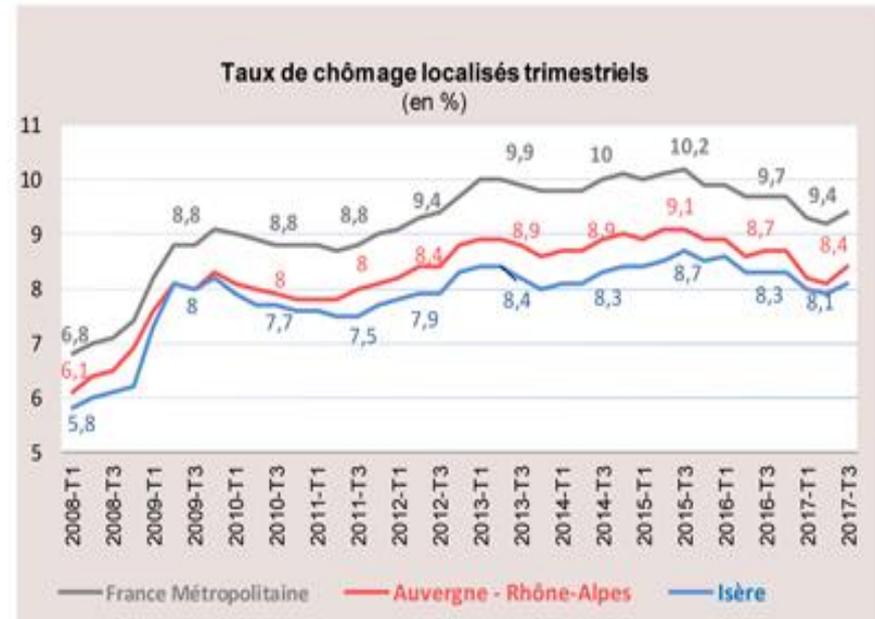
Les 50-64 ans



Demandeurs d'emploi en Isère en 2018

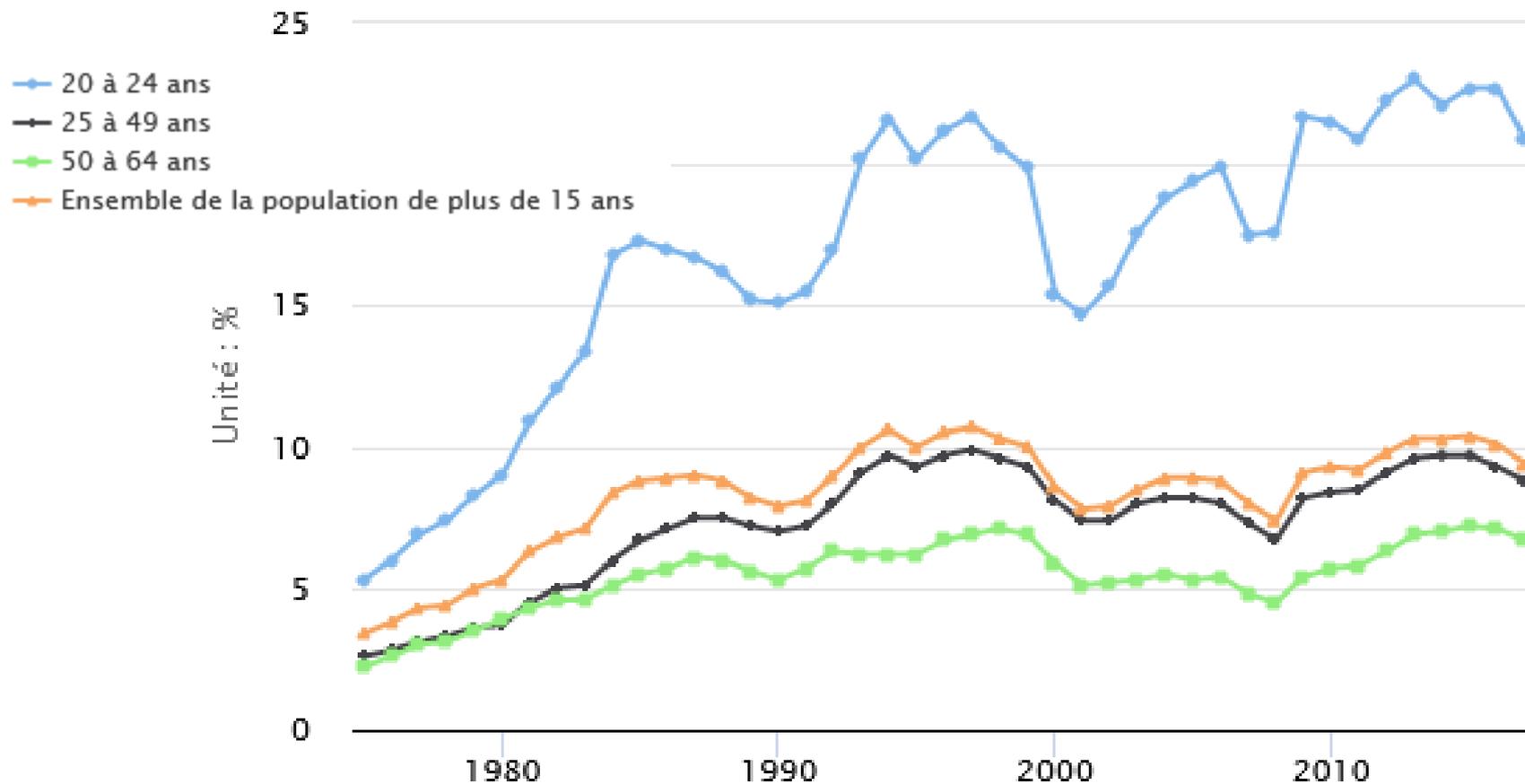
Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, en catégories A, B, C en juin 2018	Nb DEFM total	DEFM 36 mois et +	% DEFM 36 mois + dans l'ensemble des DEFM
Isère 2018	95 646	12 172	13%

- **95 646** demandeurs d'emploi en fin de mois (cat. A,B,C) en Isère en juin 2018
- **13 %** des DEFM sont au chômage depuis plus de 3 ans
- La situation de l'emploi depuis 2013 a été difficile, mais s'améliore



Source : Observatoire économique de la CCI 2019, Chômage au sens du BIT

Evolution du taux de chômage par âge en France



- Un taux de chômage élevé chez les **jeunes (plus de 20 %)**, plus du double de la population totale,
- Les **plus de 50 ans** sont moins souvent au chômage, mais ils y restent plus longtemps (**25 mois** contre 10 mois pour les plus jeunes).



Inégalités territoriales



12. Entre les 3 territoires les plus aisés et les 3 territoires les moins aisés, quelle est la différence de revenu médian disponible mensuel ?

1

75 €/mois

2

175 €/mois

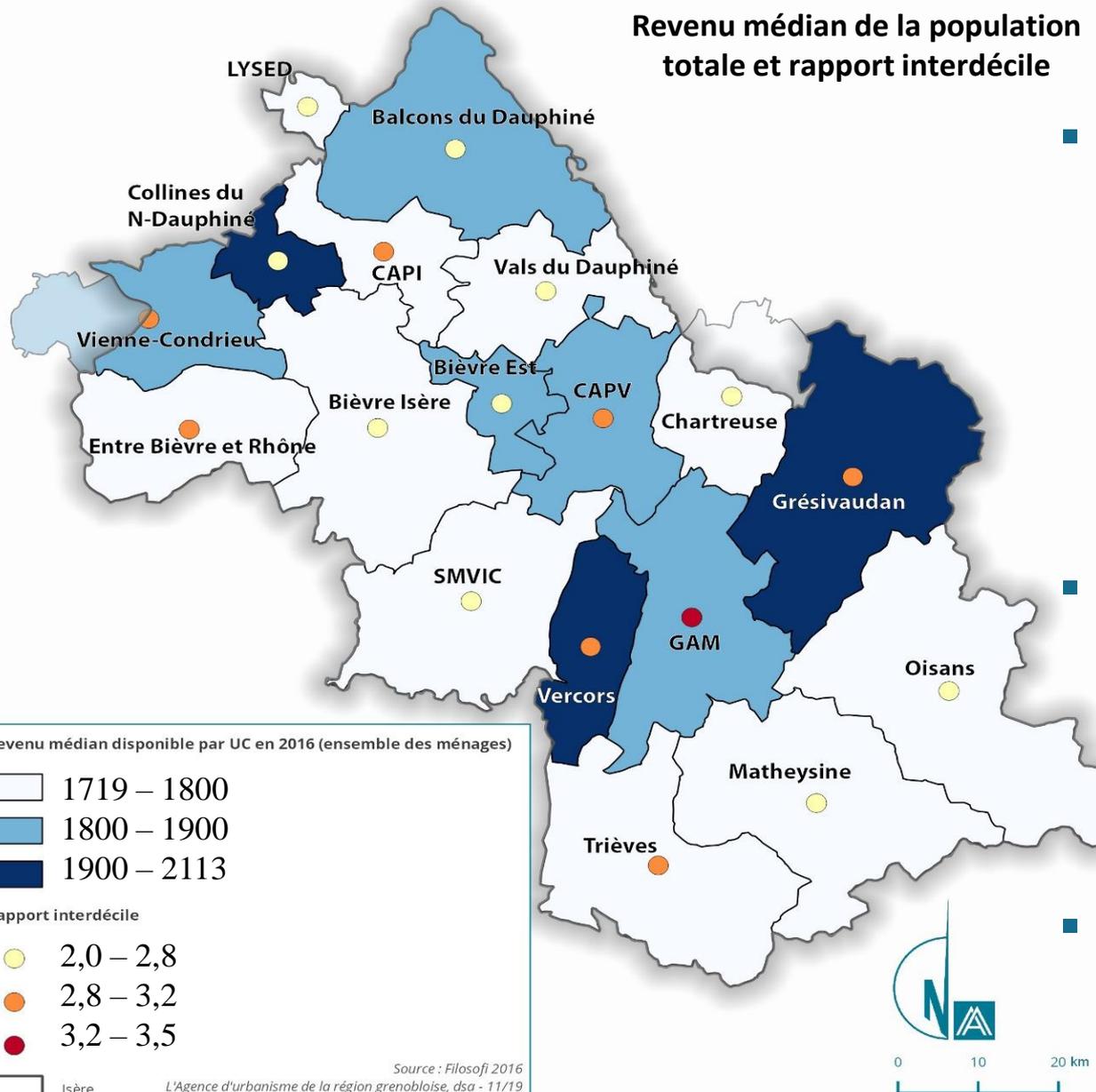
3

275 €/mois



Inégalités territoriales de revenus en Isère

Revenu médian de la population totale et rapport interdécile



- Les territoires sont très inégaux, avec près de 275 € de différence mensuelle entre les revenus des 3 territoires les plus aisés par rapport aux 3 plus faibles
- Les territoires ruraux/montagnards du sud Isère sont globalement parmi les moins aisés
- Les inégalités internes aux EPCI sont fortes dans les EPCI urbains.

13. Pour les demandeurs d'emploi de longue durée (+ 3 ans), quel est l'écart entre le territoire qui a le plus fort taux, et celui qui a le plus faible ?

1

3 points

2

6,5 points

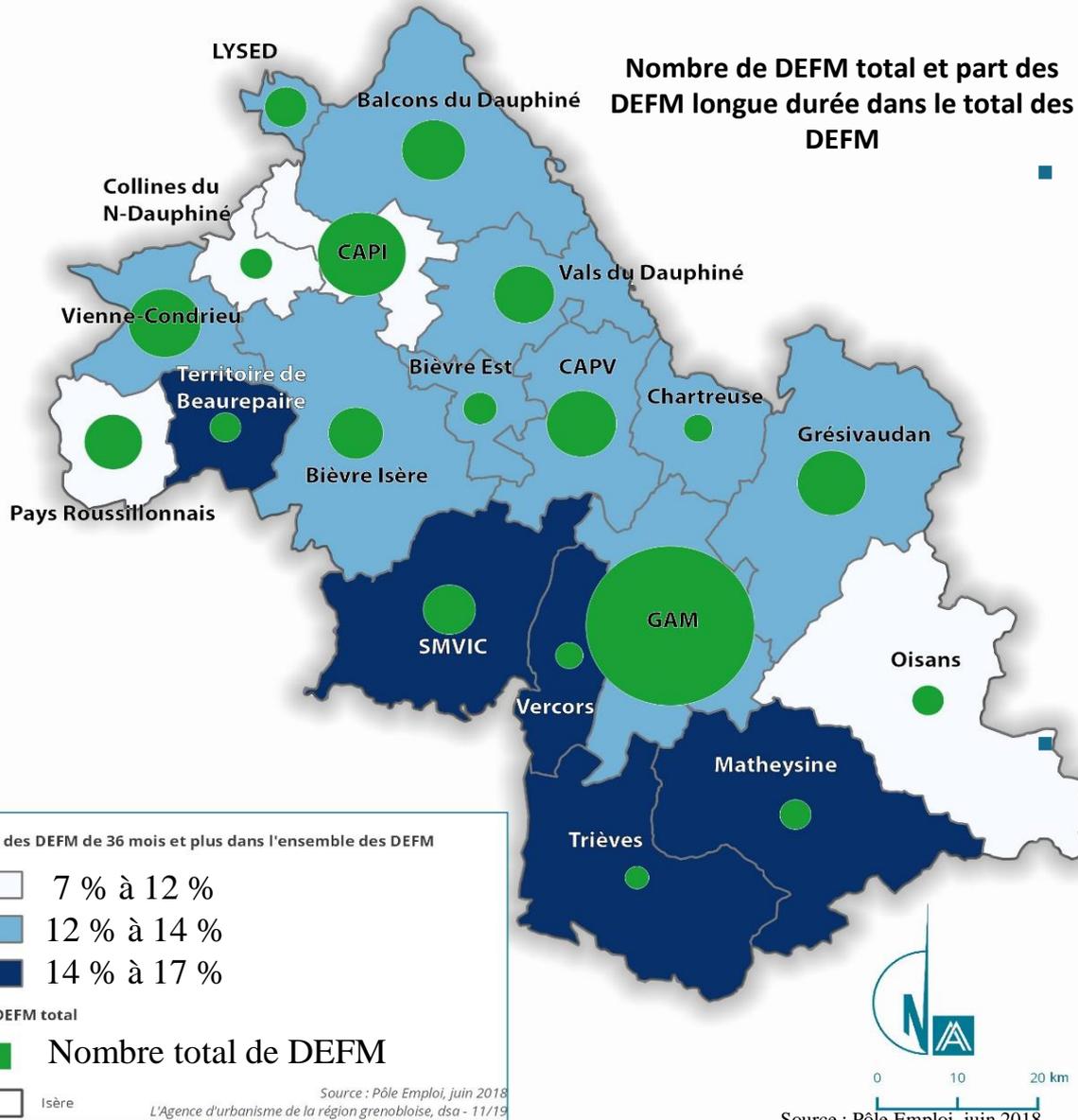
3

10 points



Demandeurs d'emplois dans les EPCI en 2018

Nombre de DEFM total et part des DEFM longue durée dans le total des DEFM



- Le territoire de Beaurepaire et la CC de l'Oisans présentent sensiblement le même nombre de DEFM total, mais le chômage de longue durée (+ de 3 ans) est nettement plus présent à Beaurepaire (17 % des DEFM) que dans l'Oisans (7 % des DEFM).

En Isère, les DEFM de longue durée représentent **13 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

14. Parmi ces 3 territoires, lequel a la particularité d'avoir un taux de pauvreté élevé et le niveau de revenus des personnes pauvres le plus bas de l'Isère?

1

CAPI

2

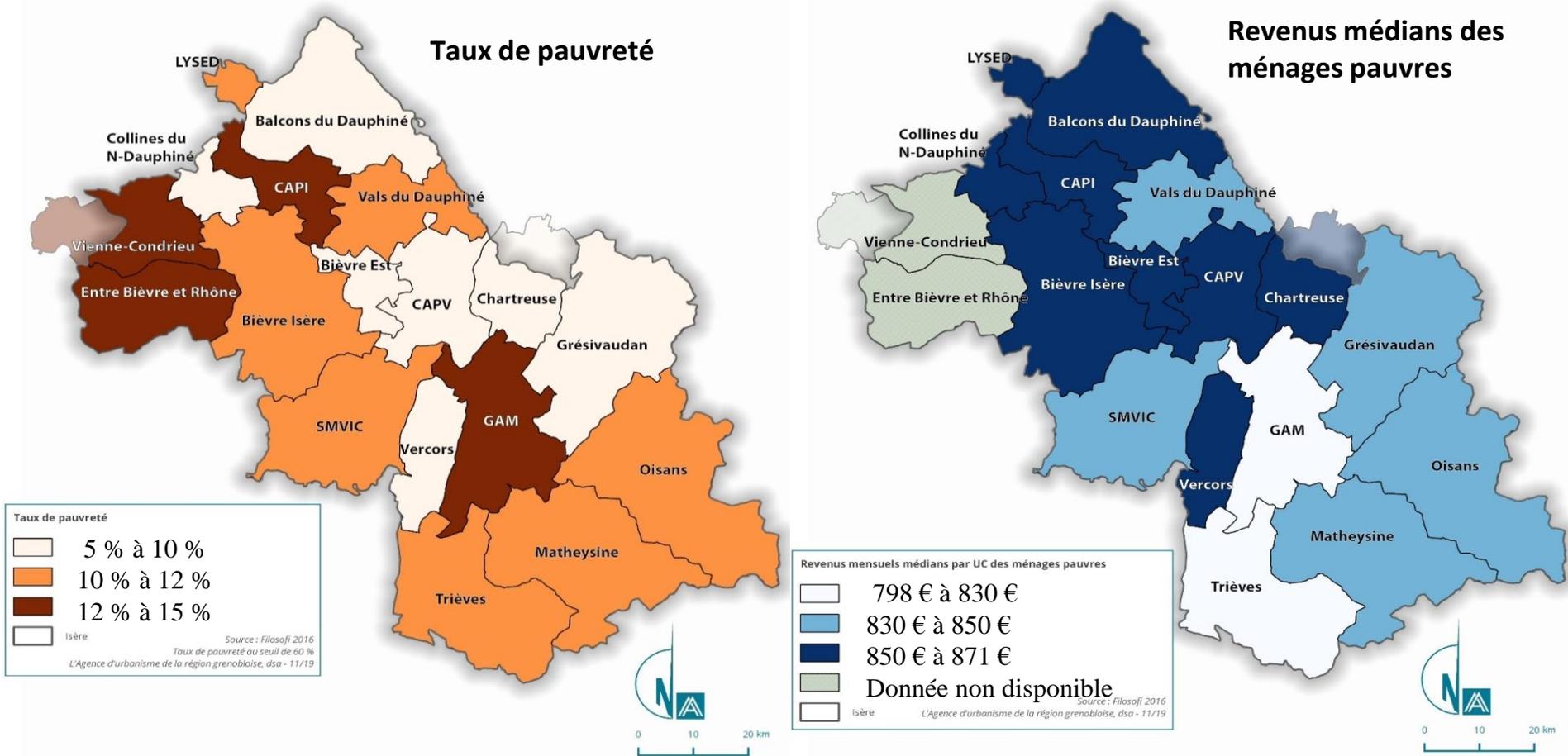
Métropole grenobloise

3

Matheysine



Pauvreté dans les EPCI



- Un taux de pauvreté qui varie de 14,6% (CAPI) à moins de 6% (CCG)
- Dans la Métropole Grenobloise, les ménages pauvres sont à la fois nombreux et très modestes (824 €)
- Ils sont aussi très modestes dans le Trièves (798 €)

En synthèse

- **La pauvreté** est durablement présente en Isère, mais plutôt moins qu'au niveau national
- Entre 2013 et 2016, **elle a plutôt augmenté**
- **Les jeunes, les familles monoparentales, les locataires sociaux**, sont particulièrement concernés, dans un contexte où :
 - les inégalités générationnelles s'accroissent,
 - l'emploi se précarise, génère des « travailleurs pauvres »,
 - le chômage, plutôt élevé, frappe notamment les jeunes.
- Les situations de pauvreté touchent inégalement les territoires, mais assez fortement **les espaces urbains** comme la Métropole, la CAPI, ou des **territoires ruraux/montagnards** qui ont une dynamique d'emploi faible





Temps d'échanges





Quel panorama des difficultés d'accès et de maintien dans le logement des personnes défavorisées en Isère ?

Chiffres clés

Agence d'urbanisme de la région grenobloise

Emmanuel Boulanger

Déborah Sauvignet





Coût du logement



15. En France, quel est le poids des dépenses liées au logement dans la consommation ?

1

17 %

2

27 %

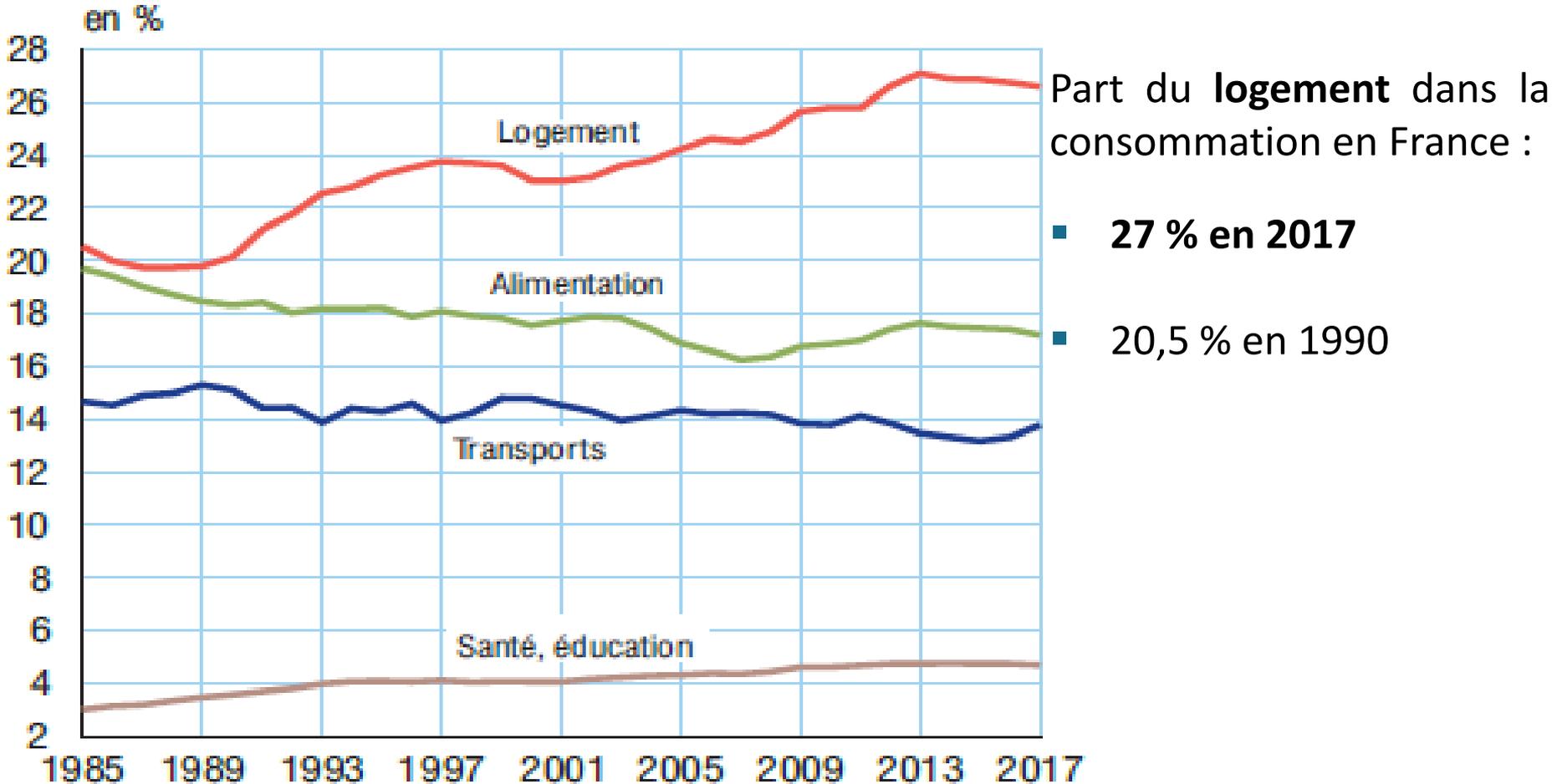
3

37 %



Un poids du logement important dans les dépenses des ménages...

Poids de la consommation finale en logement dans la dépense de consommation finale des ménages



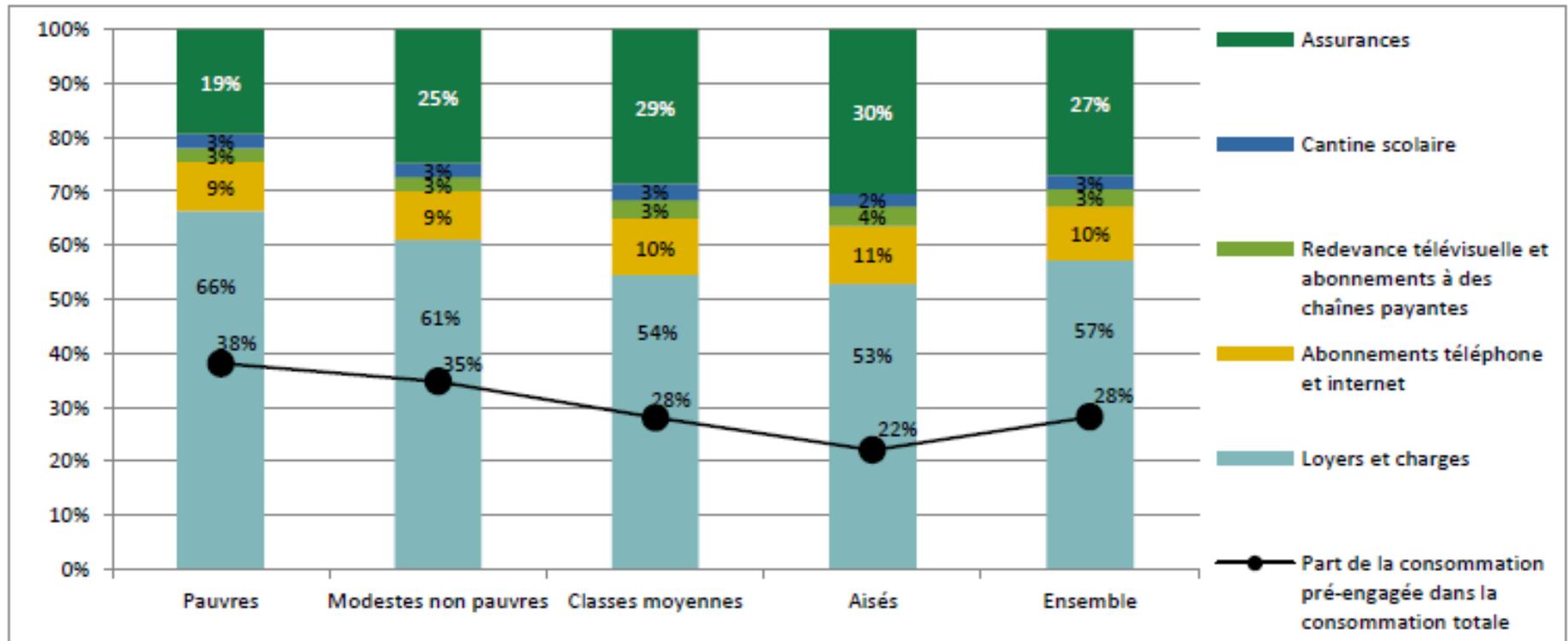
Champ : France, hors logements en collectivité (maisons de retraite, foyers, etc.)

Source : INSEE « France, portrait social - Édition 2018 » <https://insee.fr/fr/statistiques/3646143?sommaire=3646226>

Données : Insee, comptes nationaux ; SDES, compte du logement

... plus lourd chez les ménages modestes

Part de la consommation pré-engagée dans la consommation totale et structure de la consommation pré-engagée, selon la catégorie sociale

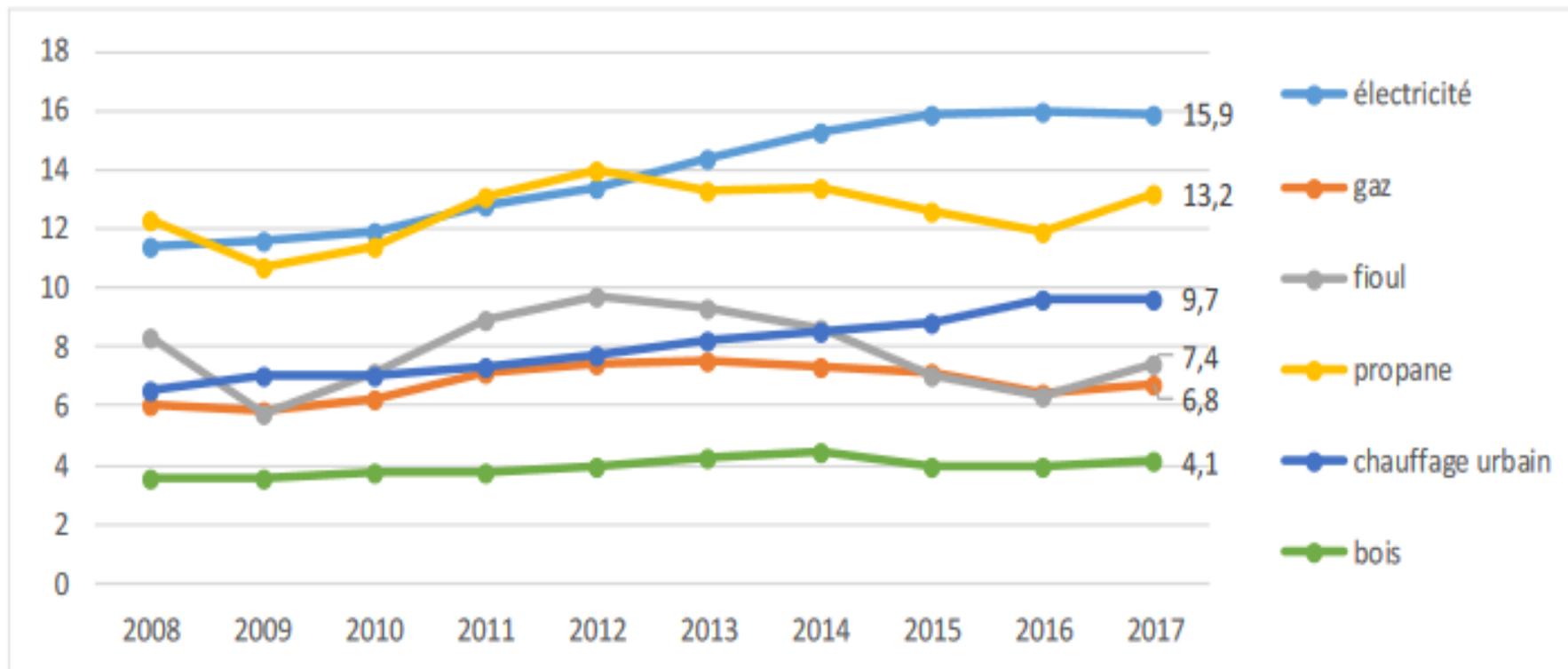


- 38 % de la consommation totale des ménages pauvres est pré-engagée, contre 22 % pour les ménages aisés
- Les **loyers et charges** représentent 66 % de la consommation pré-engagée des ménages pauvres, contre 53 % pour les ménages aisés.

Les **dépenses pré-engagées** représentent l'ensemble des dépenses des ménages réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme.

Evolution des coûts de l'énergie

Prix complets des énergies (en € TTC pour 100 kWh)



- Les prix de l'énergie ont fortement varié depuis 2008,
- Le gaz et le pétrole représentent plus de 60 % de la facture énergétique totale en France,
- L'électricité a connu une hausse régulière, d'environ **2 % à 3 % par an.**



Marché immobilier



16. Pour la période 2013-2017, comment évoluent les prix des transactions immobilières ?

1

**Les maisons baissent,
les appartements baissent**

2

**Les maisons augmentent,
les appartement baissent**

3

**Les maisons augmentent,
les appartements augmentent**



Niveaux de prix immobiliers



Prix médians 2018 :

Maison : 219 650 €

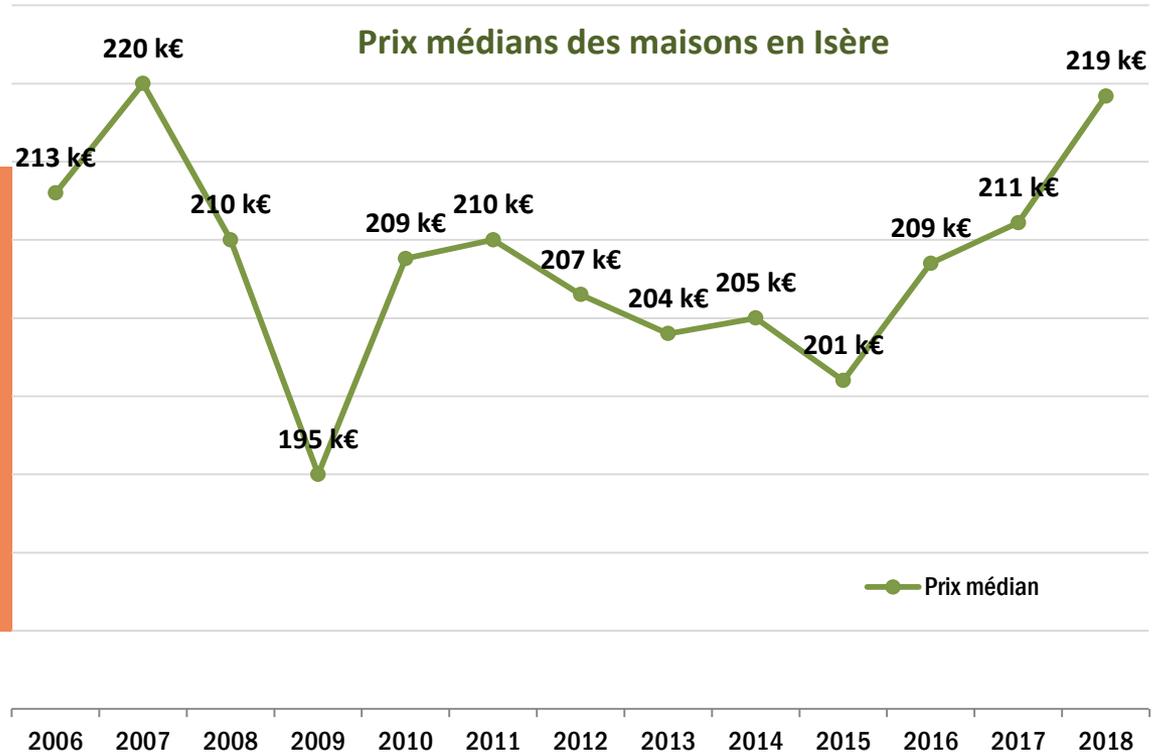
+7 % entre 2013 et 2018



Appartement : 2 090 € au m²

T 3 : 140 000 €

-2 % entre 2013 et 2017



- Une **hausse des prix des maisons généralisée** en Isère, observée sur tous les EPCI
- Une hausse particulièrement forte depuis 2015, après 4 années relativement stables
- Dans le même temps, les **taux d'intérêt du crédit immobilier n'ont cessé de baisser** : le taux d'emprunt moyen (pour 25 ans) est passé de 2,8 % en novembre 2015 à 1,35 % en novembre 2019

17. Les loyers du parc locatif privé sont plus élevés que ceux du parc locatif social.

Mais quel est l'écart moyen en Isère ?

1

Du simple au double

2

Du simple au triple

3

Du simple au quadruple



Niveaux de loyer dans le parc privé et le parc social

Loyer moyen isérois dans le parc privé

= **10,9 €/m²** en 2018

En augmentation dans la plupart des EPCI entre 2017 et 2018

Part du locatif privé (au sens INSEE) dans l'ensemble des résidences principales

= 23 % (soit 124 900 logements)

Loyer moyen isérois dans le parc social

= **5,78 € / m²** en 2017

En augmentation entre 2013 (5,62 €/m²) et 2017

Part du parc HLM (au sens INSEE) dans l'ensemble des résidences principales

= 14 % (soit 73 200 logements)

- **7,8 €/m²** : CC Territoire de Beaurepaire
- **12,3 €/m²** : Grenoble Alpes Métropole

- 5,0 €/m²** : CA Vienne Condrieu
- 6,5 €/m²** : CC Oisans

Les données de **CLAMEUR** portent exclusivement sur les loyers de marché pour des baux conclus à l'occasion d'une relocation ou d'une location nouvelle, dans le parc privé, en gestion déléguée, hors charges

CLAMEUR permet de comparer les niveaux des loyers récents entre plusieurs territoires a priori très dissemblables : entre par exemple une commune rurale et une grande agglomération

Ces données ne doivent en aucun cas être comparées avec l'OLL de la région grenobloise, car les méthodologies diffèrent

Sources :

*Loyer du marché locatif privé : CLAMEUR, février 2019

*Loyer du parc locatif social : RPLS 2018 et www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

*Part dans les résidences principales : INSEE 2016



Accès au logement



18. Quel est le délai d'attente moyen pour obtenir un logement social en Isère ?

1

4 mois

2

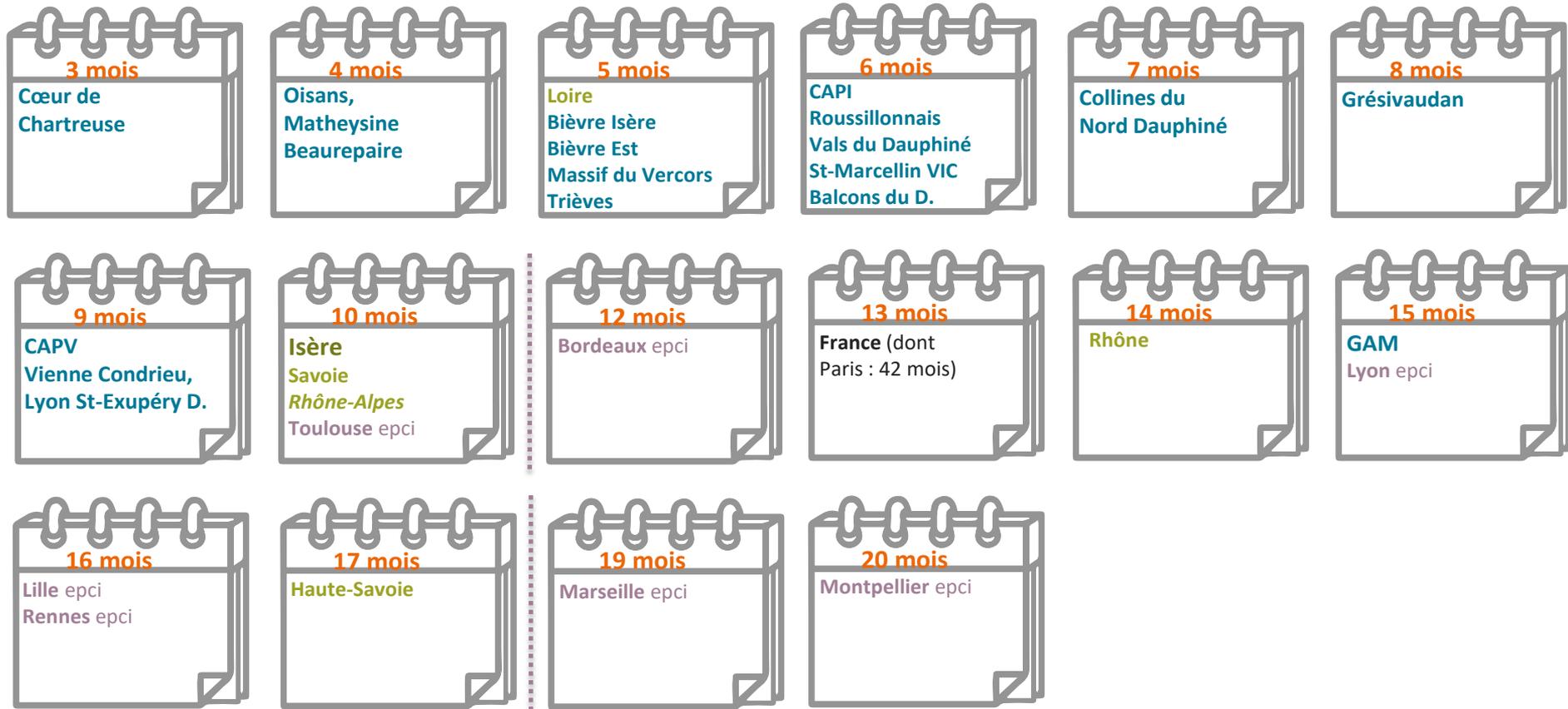
10 mois

3

15 mois



Délais d'attente d'un logement social



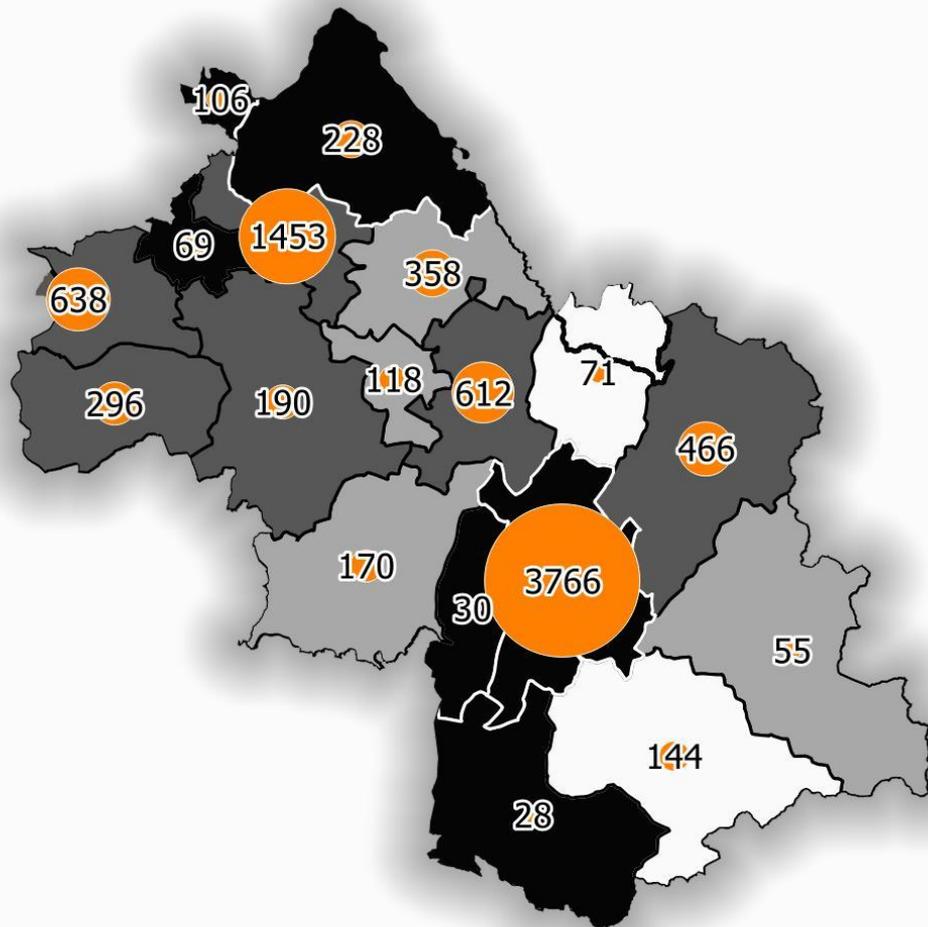
- En Isère, une durée d'attente **plus basse** que la moyenne française et similaire à Rhône-Alpes
- Une durée d'attente **particulièrement longue** dans la Métropole grenobloise et très faible dans les EPCI les moins peuplés

Pression locative dans le parc social

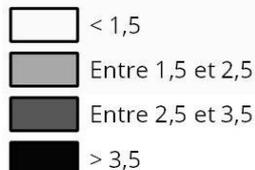
En 2018 : 3,47 demandes pour 1 attribution

En **augmentation** dans la majorité des territoires

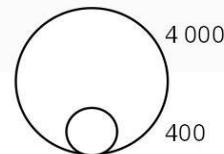
En 2017 : 3,24 En 2016 : 3,16



Nb de demandes pour 1 attribution



Nombre d'attributions de logements sociaux en 2018



Source : Infocentre SNE 2018 – DDCS Isère
Retraitements AURG et Observatoire du PDH

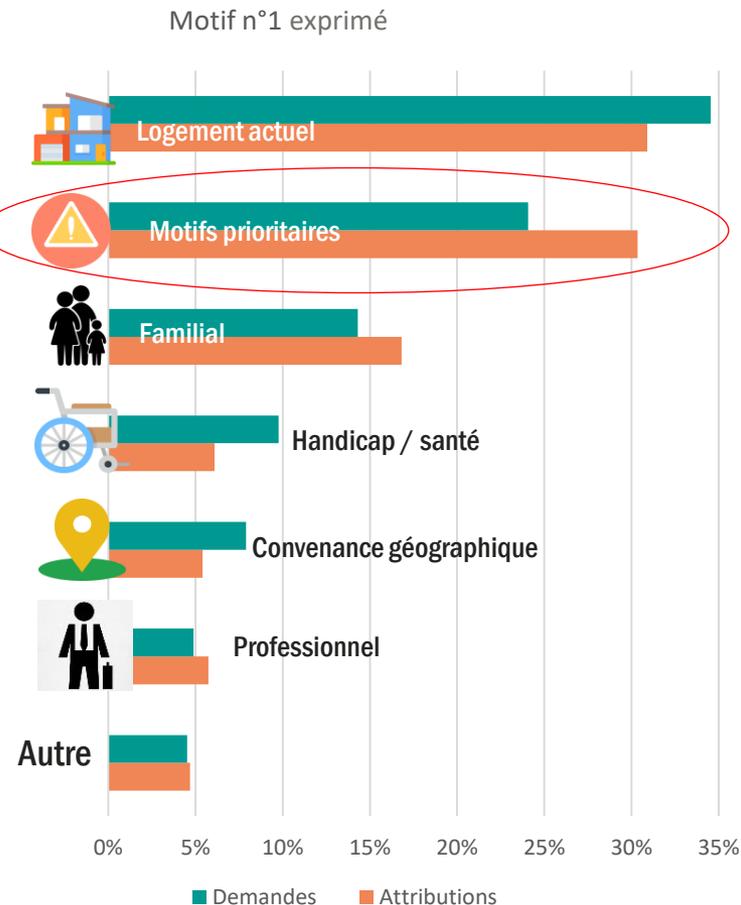
- Une pression différenciée selon les territoires, selon la structure du parc, l'attractivité du territoire, l'offre publique...
- Une demande très concentrée sur l'urbain : plus de la moitié des demandes concernent la Métropole grenobloise
- 4 EPCI rassemblent 30 % des demandes (CAPI, Vienne Condrieu Agglomération, Pays Voironnais et Grésivaudan)

Qualification des motifs de demande de logement social en 2018

24 % des demandes avec motifs prioritaires
Soit 7 400 demandes

30 % des attributions avec motifs prioritaires
Soit 2 700 attributions

- Les attributions de logements sociaux prennent bien en compte les situations les plus urgentes et précaires
- Mais les demandes augmentent chaque année tandis que les attributions restent stables



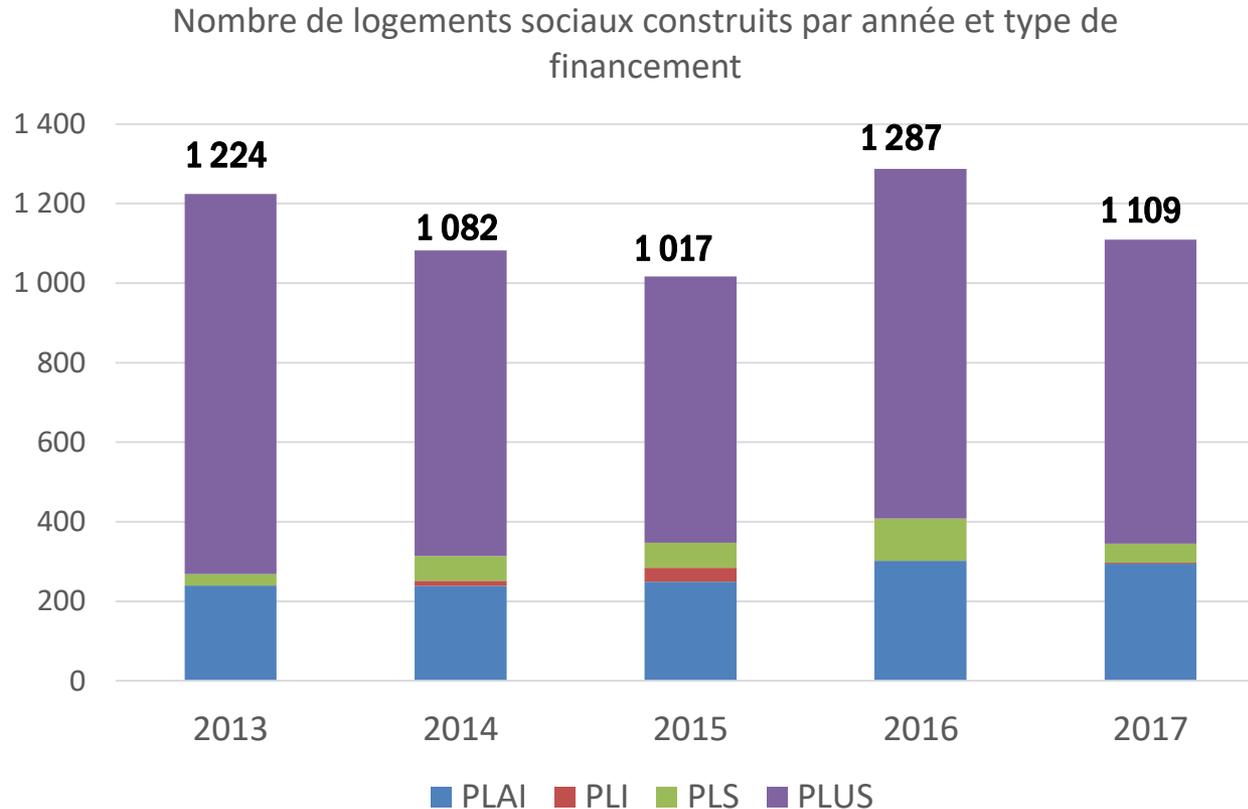
Source : Infocentre SNE 2018 – DDCS Isère
Retraitements AURG et Observatoire du PDH

Motif : déclaré lors de la demande, validé lors de l'attribution

Motif prioritaire = procédure d'expulsion, logement non habitable, sans logement propre, violence familiales, logement insalubre, non décent.

Définition différente des publics prioritaires du PALHDI

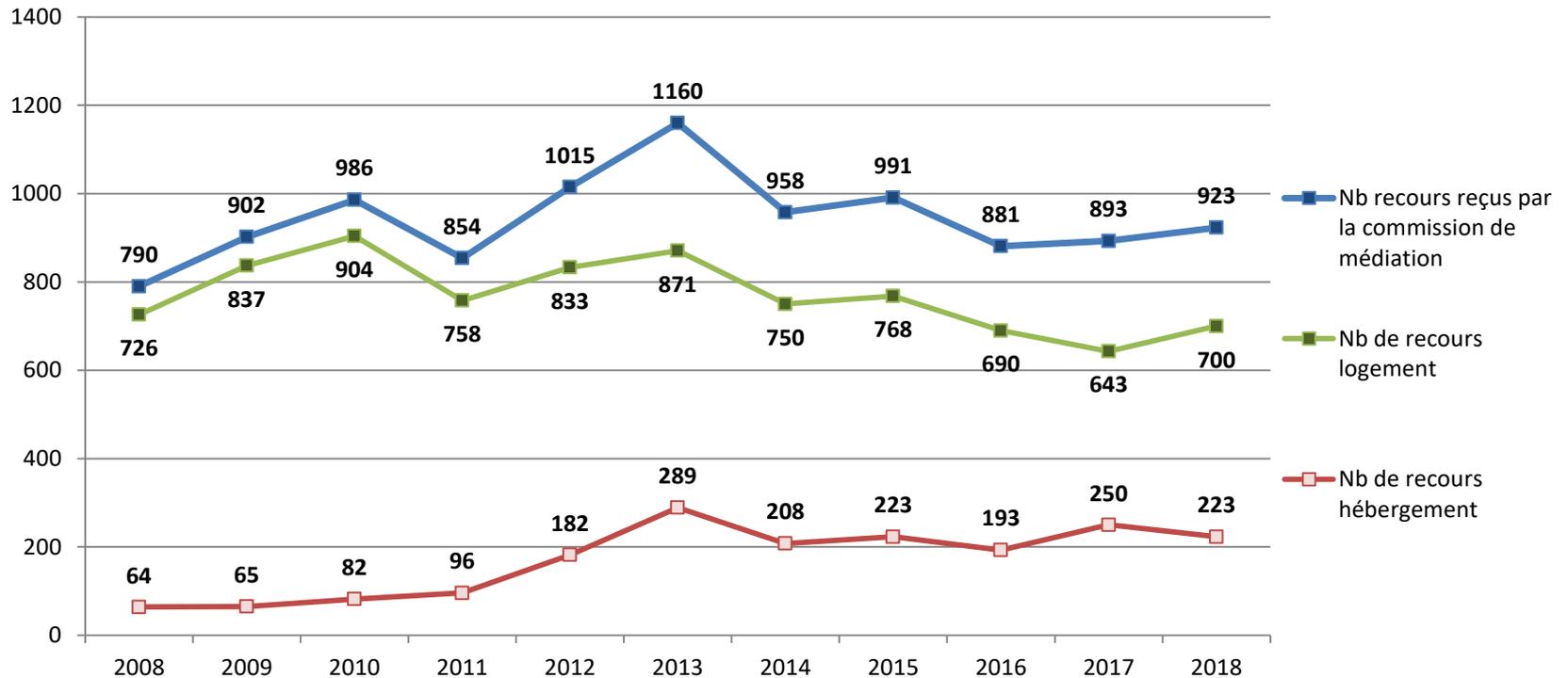
Production de logement social en Isère



- Avec une moyenne de **1 140 logements sociaux construits chaque année**, la production a connu 2 pics hauts en 2013 et 2016.
- Une part de logements très sociaux en hausse : la production iséroise de **PLAI** est passée de 20 % en 2013, à 27 % en 2017.

Du recours DALO...

Recours DALO 2008-2018 en Isère



- Les recours DALO, qui avaient fortement augmenté jusqu'en 2013 (**1 160**), puis fortement chuté jusqu'en 2016, ont tendance à remonter depuis (**923** en 2018),
- Depuis 2013, les recours logement ont sensiblement diminué (-20 %),
- Les recours hébergement sont stables à un niveau élevé (12 % des recours 2018).

... à la réponse

237 demandeurs logement reconnus prioritaires en 2018

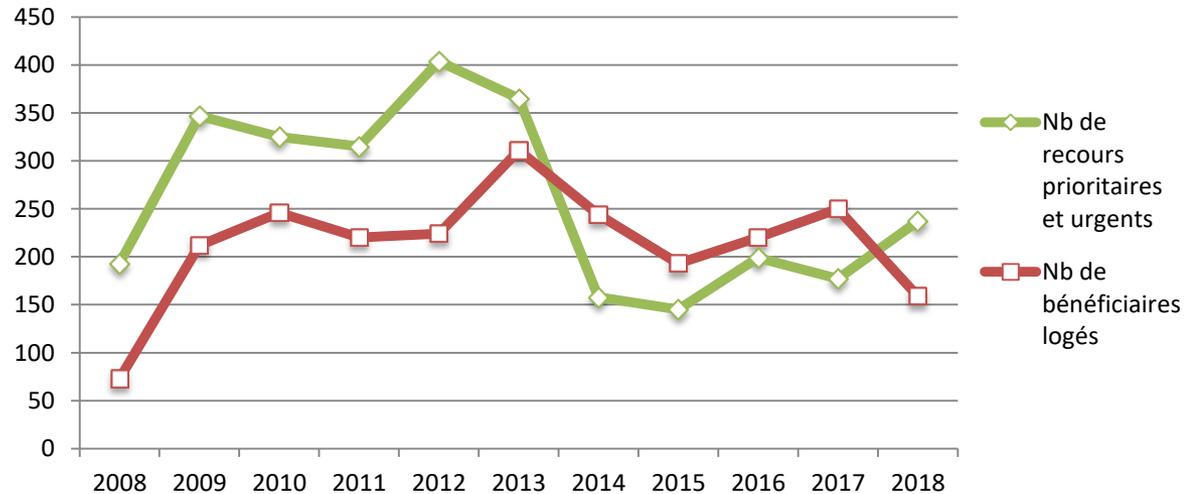
(365 en 2013)

159 relogés en 2018

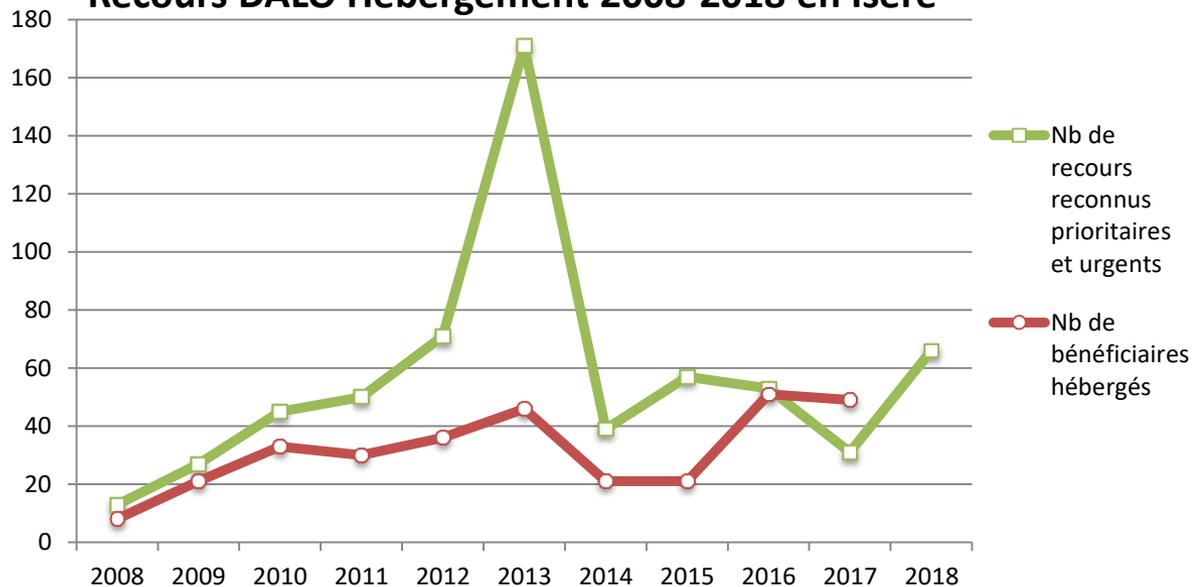
(311 en 2013)

- Une inflexion forte du dispositif en 2014, où le nombre de recours reconnus prioritaires chute, le nombre de relogés baisse.
- Sur la période 2014-2017, le nombre de relogés augmente de nouveau.
- Les refus de propositions de logement se raréfient.

Recours DALO Logement 2008-2018 en Isère



Recours DALO Hébergement 2008-2018 en Isère



19. Combien d'appels mensuels au « 115 » pour un hébergement d'urgence ?

1

500 à 1500 selon le mois

2

1 500 à 3 000 selon le mois

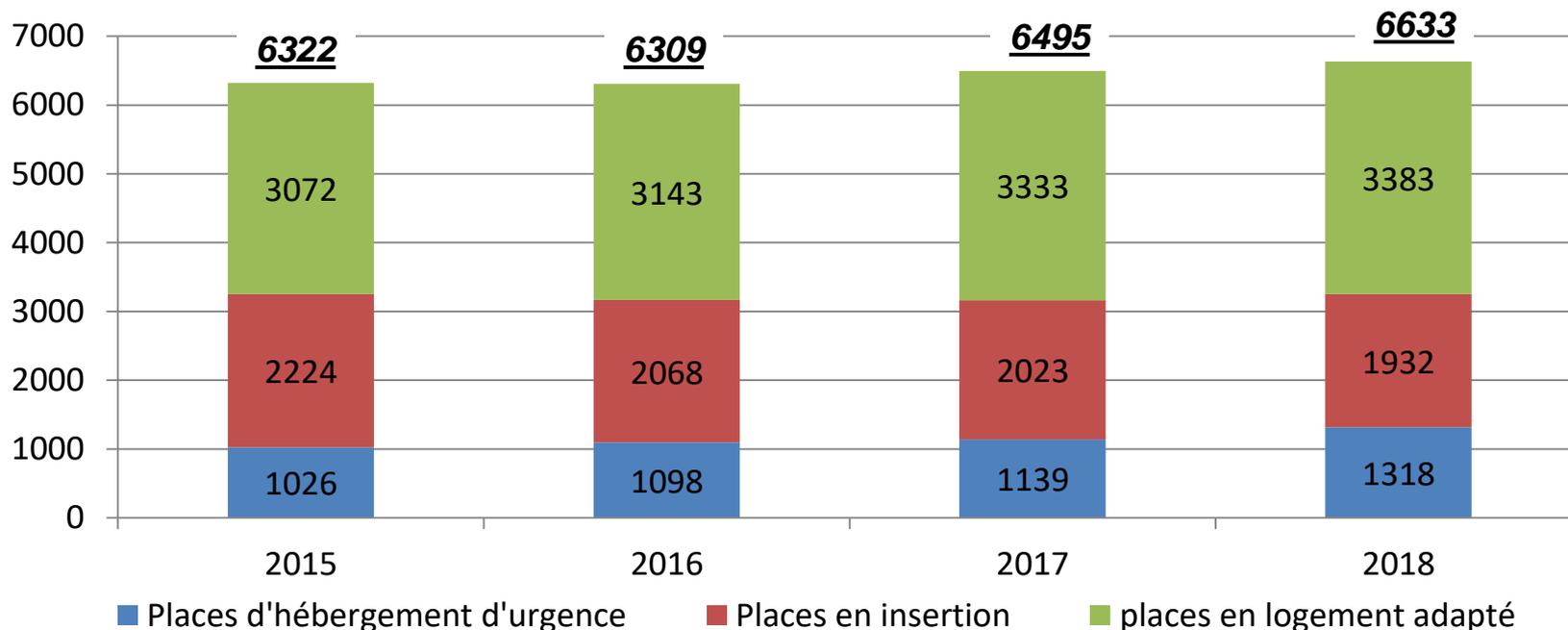
3

3 000 à 4 500 selon le mois



Offre d'hébergement et répartition en Isère

- Une offre d'hébergement d'environ 6 600 places, différenciée entre vocation d'urgence et d'insertion

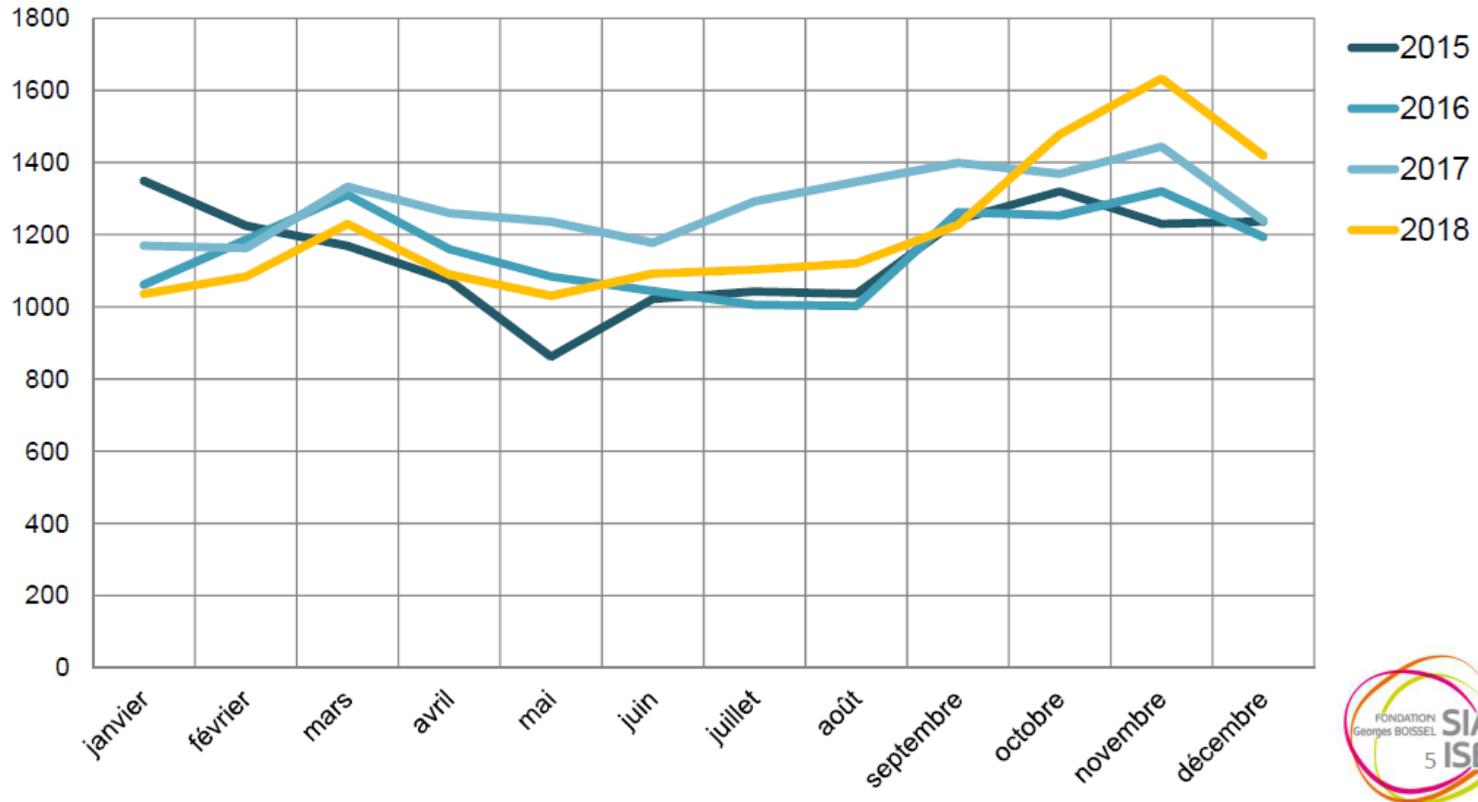


- **Urgence** : (2018) : 1 318 places en urgence (1 706 avec dispositif hivernal), dont 2/3 dans la Métropole et 14 % CAPI
- **Insertion** : (2017) : 5 315 places en insertion, centre d'hébergement ou logement adapté
 - centre d'hébergement et de réinsertion sociale, résidences sociales (FJT, FTM), maisons relais, logements en diffus
 - 72 % dans l'agglomération grenobloise

Nombre de personnes distinctes en demande d'hébergement auprès du 115

115_ Nombre de personnes distinctes en demande d'hébergement auprès du 115 par mois et selon l'année

Source : ProGdis pour 2015 à 2017, SI-SIAO115 pour 2018



- Les appels au 115 pour un hébergement d'urgence oscillent entre 3 000 et 4 500 par mois
- Un pic hivernal, notamment en 2018

Tensions sur l'hébergement

Demande **Urgence**

4530 ménages

(7854 personnes)

80% GAM

28% d'admis

De jeunes hommes, en errance résidentielle (67%), en majorité de nationalité hors UE

Mais aussi des femmes seules (notamment victimes de violences) et couples avec enfants

Des personnes avec chiens

Demande **Insertion**

1637 ménages

(3000 personnes)

25% d'admis

Des isolés, d'âge moyen, vivant chez un tiers, SDF. Des femmes seules et couples avec enfants

Fin de prise en charge par des dispositifs, expulsions locatives, séparation, fin d'hébergement chez des tiers

Entre 2015 et 2018 :

Une pression qui s'intensifie sur l'urgence...

Demandes d'urgence : +20%

3733 en 2015

...et qui se stabilise sur l'insertion

Demandes d'insertion -6%

1776 en 2015



Maintien dans le logement



20. Quelle est la part des logements sans confort en Isère ?

1

4 %

2

8 %

3

12 %



Confort du parc de logement



- **4 % du parc isérois est sans confort, soit 23 400 logements**
- Les trois quarts ont été **construits avant 1915**



Parmi les résidences principales sans confort :

- 64 % sont occupées par un **propriétaire**, 28 % par un locataire du parc privé



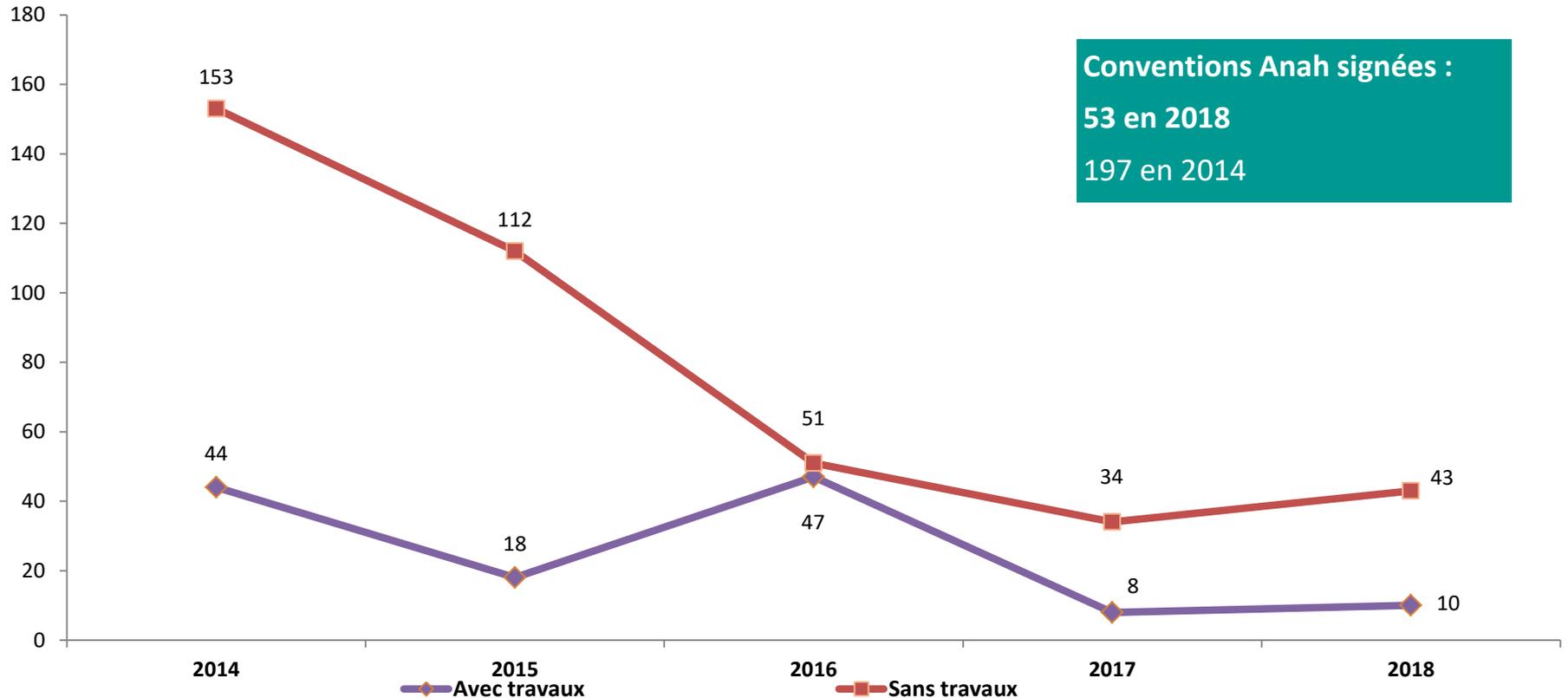
Parmi les ménages vivant dans un logement sans confort :

- 66 % ont des **revenus en-dessous des plafonds HLM**, soit 8 400 ménages
- 22 % ont un ou plusieurs enfant(s) mineur(s), soit 2 300 ménages

Dans FILOCOM, un **logement sans confort** correspond à un logement ne comportant ni baignoire, ni douche, ni WC intérieur

Offre locative pour les ménages modestes (parc privé)

Evolution du nombre de conventions Anah signées entre 2014 et 2018 en Isère



- Une offre privée à destination des ménages modestes en **forte baisse** depuis 2014, en particulier pour les logements ne nécessitant pas de travaux.

21. Quel est le nombre d'expulsions locatives effectives en Isère en 2018 ?

1

339

2

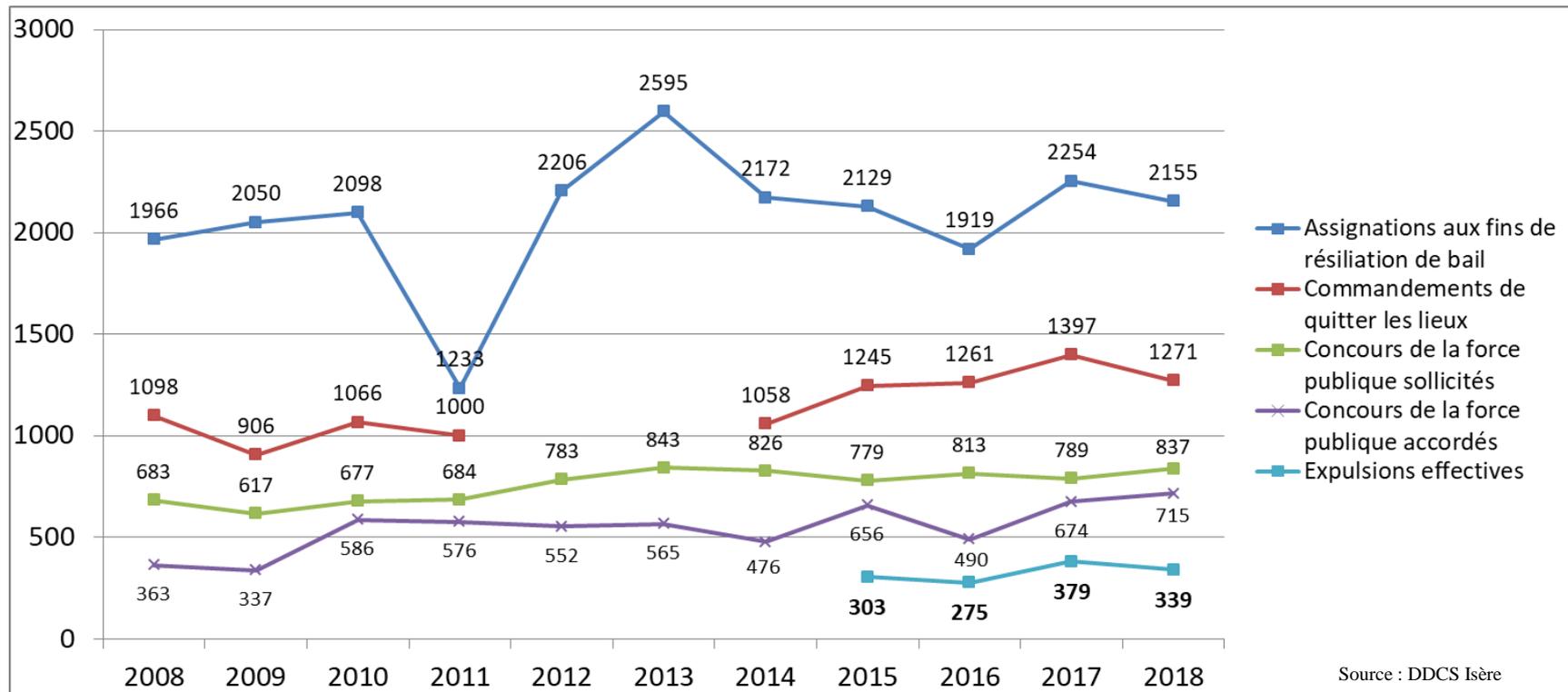
539

3

1 039



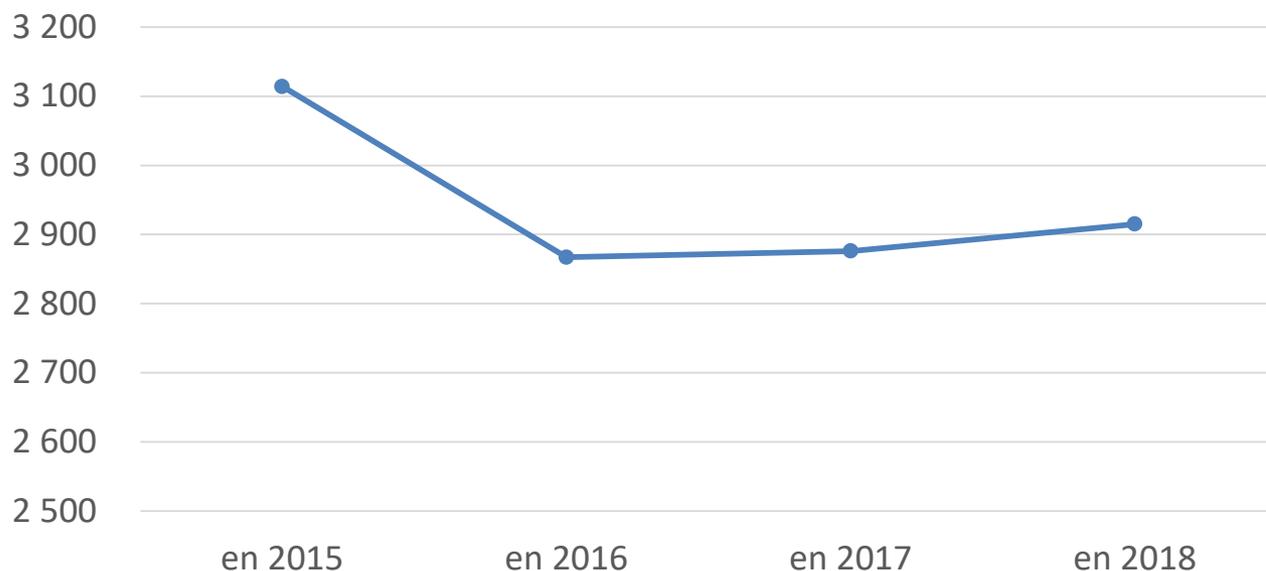
Expulsions locatives en croissance en Isère



- **339** expulsions effectives en 2018.
- Près de 1 300 commandements de quitter les lieux, une tendance à la hausse (+16 % entre 2014 et 2018).
- De plus en plus d'expulsions avec concours de la force publique.
- Un cadre CCAPEX qui tend à agir en primo-prévention pour réduire le taux d'assignations.

Stabilisation du recours aux dispositifs d'aide FSL

Nombre de ménages accompagnés FSL dans le cadre d'impayés de loyer



En 2018 :



4 394* ménages aidés au paiement des charges courantes



1 747* ménages aidés au paiement d'une facture de loyer



209* ménages aidés au paiement de l'assurance habitation



426* ménages aidés pour résoudre une dette de loyer



742* ménages dont la garantie financière a été activée

** Attention doublons, ne pas additionner*

- Depuis 2016, près de **2 900** ménages sollicitent chaque année une aide du FSL pour régler une facture ou une dette de loyer, activer la garantie financière
- Cette mobilisation est stable depuis 2016

En synthèse

- **Le poids du logement dans les dépenses des ménages s'intensifie**, notamment pour les plus modestes
- **Les niveaux de prix immobilier** laissent l'accession ou le marché locatif privé difficile de portée pour eux
- **La pression sur le parc locatif social s'intensifie** et l'attente demeure élevée, en particulier dans la métropole grenobloise, tandis que la production est relativement stable
- La saturation des structures d'hébergement, la hausse des recours DALO indiquent **de nombreuses situations d'accès difficile au logement**
- La hausse des expulsions, le recours intensif aux dispositifs d'aide au paiement des charges de logement témoignent **de difficultés de maintien dans le logement**



Conférence départementale de l'habitat 2019



Temps d'échanges





Clôture

Merci pour votre attention

